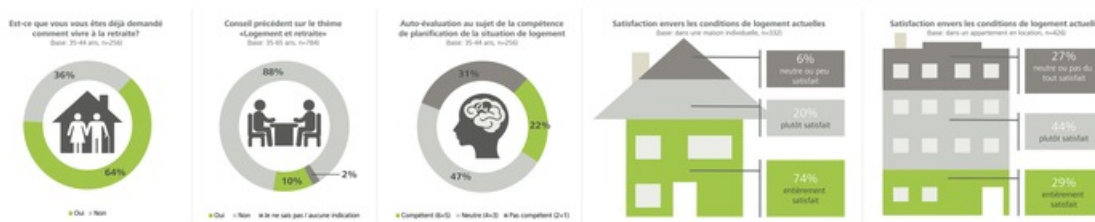


05.03.2020 – 10:00 Uhr

Le logement à la retraite soulève de nombreuses questions



St-Gall (ots) -

Plus le départ à la retraite approche, plus les Suisses se préoccupent de leurs conditions de logement à la retraite. Mais seulement une personne sur dix a déjà demandé conseil avant la retraite sur les conditions de logement à la retraite - selon l'étude actuelle «Logement et retraite» de Pro Senectute Suisse et Raiffeisen.

Plus d'un million de babyboomers, soit un actif sur cinq en Suisse, sera retraité en Suisse dans les dix prochaines années. Les personnes nées entre 1946 et 1964 souhaitent mener aussi à la retraite une vie indépendante, autonome. La condition requise est entre autres une prévoyance financière en temps voulu afin que les moyens financiers soient suffisants à la retraite pour couvrir une longue période.

Comme le constate l'étude «Logement et retraite» de Pro Senectute Suisse et Raiffeisen, publiée récemment, aussi bien les propriétaires de logement que les locataires se penchent sur les conditions de logement et de vie après la retraite. Près des deux tiers des personnes interrogées âgées de 35 à 44 ans ont déjà réfléchi sur le type de logement à l'âge de la retraite. Toutefois, uniquement 10% des sondés ont déjà bénéficié une fois d'un conseil. L'expertise serait demandée, car seulement une personne sur cinq se sentirait suffisamment compétente sur le sujet. Tous les groupes d'âge à partir de 35 ans accueilleraient dans l'ensemble un conseil financier complet d'une banque sur le thème «Logement et retraite».

Une satisfaction supérieure pour les propriétaires

Interrogées sur leurs conditions actuelles de logement, les personnes avec un logement à usage propre toutes catégories d'âge confondues sont plus satisfaites que les locataires. Il est cependant surprenant de constater que la satisfaction évolue véritablement positivement avec l'âge pour les locataires: elle passe de plus de 60% pour les 35 à 44 ans à environ 90% pour les personnes âgées de 65 à 75 ans. Conformément à sa propre évaluation, la majorité des personnes âgées jusqu'à 75 ans n'a guère besoin de soutien au quotidien (ménage, courses, hygiène corporelle, etc.). Ceux qui nécessitent néanmoins de l'aide font appel en principe à des membres de la famille.

L'acceptation de types de logement adaptés à l'âge tels que les logements destinés aux personnes âgées, les habitats groupés transgénérationnels ou les résidences pour personnes âgées augmente avec l'âge. Mais procédure de candidature pour un logement destiné aux personnes âgées et la vente du logement en propriété doit être simple. «Les raisons de santé et des changements majeurs dans la sphère privée (divorce, décès, nécessité d'encadrement, de soins et dépendance) constituent pour plus de la moitié des personnes interrogées des motifs impératifs de changement de logement lorsqu'elles vieillissent. Les raisons financières jouent à cet âge et pour les personnes interrogées encore un rôle secondaire», explique Peter Burri Follath, responsable Marketing et communication chez Pro Senectute Suisse.

Le désir d'un suivi et conseil global

«Les résultats de l'étude nous montrent également que la faisabilité et capacité financière de la propriété du logement avec l'âge n'est en principe pas encore un problème général. Pour les personnes qui rencontrent des problèmes de financement de la propriété du logement après la retraite, ces problèmes devraient, dans la majorité des cas, avoir été déjà d'actualité avant le retrait de la vie active,», explique Roland Altwegg, Responsable de la gestion des produits chez Raiffeisen Suisse. Cela montre à quel point le soutien pour les questions relatives aux solutions de prévoyance et au financement de la propriété du logement est important avec l'âge.

Un conseil en prévoyance s'avère également urgent. Car seulement un bon quart de la tranche des 35-64 ans s'occupe intensivement de la prévoyance financière pour le logement à la retraite. Plus la personne est âgée, plus elle se préoccupe de la prévoyance financière pour le logement à la retraite. Les propriétaires de logement s'occupent aussi plus souvent et plus intensivement du sujet que les locataires ne le font. Le patrimoine a en revanche seulement un effet négatif extrêmement faible.

Comme le montre l'étude, le souhait d'un conseil global de planification de la pension est grand: les thèmes tels que rénovations / assainissements, aménagement intérieur et des abords, types de logement adaptés avec l'âge, clarification de la situation de prévoyance et de retraite, questions sur l'héritage / le testament et sur le règlement préventif de situations exceptionnelles (mandat pour cause d'inaptitude, directives anticipées du patient, situation de soins) devraient y être abordés. Les auteurs de

l'étude recommandent d'avoir recours à un tel conseil en temps opportun, au plus tard à 55 ans.

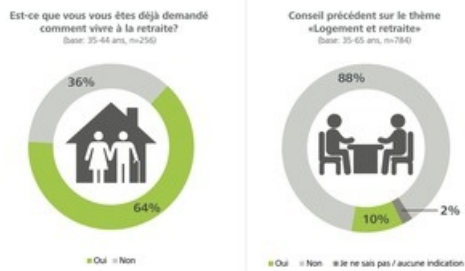
1'004 personnes (âgées de 35 à 75 ans) de Suisse alémanique, Romandie et du Tessin ont participé à l'enquête en ligne de l'étude «Logement et retraite» de Pro Senectute Suisse et Raiffeisen.

Contact:

Service de presse Raiffeisen Suisse
Tél. 071 225 84 84, presse@raiffeisen.ch

Service de presse Pro Senectute Suisse
Tél. 044 283 89 43, peter.burri@prosenectute.ch

Medieninhalte



L'étude «Logement et retraite». Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100002565 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Pro Senectute"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002565/100843208> abgerufen werden.